



HAL
open science

Les néologismes de sens en franco-terre-neuvien

Patrice Brasseur

► **To cite this version:**

Patrice Brasseur. Les néologismes de sens en franco-terre-neuvien. *Études canadiennes / Canadian Studies: Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, 1999, 47, pp.247-258. hal-01423678

HAL Id: hal-01423678

<https://hal.science/hal-01423678>

Submitted on 13 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES NÉOLOGISMES DE SENS EN FRANCO-TERRE-NEUVIEN

Patrice BRASSEUR
Université d'Avignon

La langue dispose de plusieurs moyens lui permettant de régénérer le lexique : essentiellement, la dérivation, la composition et l'emprunt. Mais la vitalité du lexique s'apprécie aussi aux valeurs nouvelles que peuvent prendre les mots. Cet article montre la créativité du franco-terre-neuvien dans ce domaine. Il fournit de nombreux exemples d'extensions d'emplois, que ce soit à partir du français général, du vocabulaire spécifique de la marine ou des mots déjà régionaux en français. Ces observations permettent d'établir une parenté du franco-terre-neuvien avec les parlars acadiens notamment de Nouvelle-Écosse.

Languages possess several means of expanding their lexicons, the most important of which are derivation, compounding and borrowing. However, the vitality of the lexicon can also be assessed in terms of the new uses which words may take on. This paper highlights the creative capabilities of Newfoundland French in this area by providing numerous instances of extensions in use observed in everyday French, special purpose French (naval vocabulary), as well as in French words that are now regional. A relationship is hence established between Newfoundland French and Acadian lects, particularly those of Nova Scotia.

La question de la langue est, bien évidemment, au cœur de l'identité personnelle ou collective. Le besoin de se différencier, c'est-à-dire d'être reconnu dans son identité propre, est à la base des nombreuses revendications linguistiques qui ont cours en Europe aujourd'hui, et en France en particulier, où la reconnaissance des "langues d'oïl", par exemple, trop proches du standard, est sans cesse remise au lendemain.

Les Franco-Terre-Neuviens, sauvés de l'assimilation par la politique fédérale de bilinguisme, ne se sont guère préoccupés jusqu'ici de la variété de français qui serait enseignée dans leurs écoles. Cette question n'est pas l'objet d'un véritable débat dans la communauté. Les humeurs de quelques anciens, conscients du décalage entre leur vernaculaire et la langue d'enseignement, ne résistent pas à la nécessité d'apprendre une langue fonctionnelle, véhiculaire, utilisable hors de la communauté. L'enseignement doit forcément exclure les nombreuses spécificités morphologiques et syntaxiques du franco-terre-neuvien (désormais FTN), dont plusieurs sont de véritables réductions du système de la langue (modification des règles d'accord, appauvrissement de la morphologie verbale, des temps et des modes) et certaines à la source de réelles difficultés de compréhension (fréquence de l'aphérèse, par exemple). Il n'en va pas de même du lexique. Ensemble infini, en perpétuel mouvement, il supporte une large

variation. Il n'est pas essentiel à la langue, qui peut l'emprunter en grande partie, sans dommage ; dans le même temps, il constitue souvent la marque emblématique d'une communauté, une partie de son territoire symbolique.

BREF APERÇU DE LA TYPOLOGIE DES RÉGIONALISMES DU FRANÇAIS DE TERRE-NEUVE

Ces régionalismes lexicaux ont des origines diverses à Terre-Neuve. Si l'on ne considère que la forme des mots, on peut classer les régionalismes dans les catégories suivantes :

- Les créations locales (dérivés suffixés ou préfixés, composés originaux, adaptations phonétiques de mots en usage en français).

- Les archaïsmes (mots qui ont eu largement cours en français standard, mais ne sont plus enregistrés dans les dictionnaires contemporains) et les dialectalismes (mots provenant des diverses provinces de France dont étaient issus les colons de la Nouvelle-France, qu'ils soient encore usités aujourd'hui dans ces régions ou totalement sortis de l'usage).

- Les emprunts à d'autres variétés de français régionaux (français de Saint-Pierre et Miquelon, parlers acadiens du Canada, québécois en tant que nouveau standard régional).

- Les emprunts directs à la langue en contact, l'anglais (car les emprunts aux langues amérindiennes n'ont pas été effectués directement, mais par l'intermédiaire de l'anglais ou d'autres variétés de français d'Amérique). Notons que le FTN a emprunté à l'anglais des colons des Îles britanniques (parfois sous une forme régionale, notamment irlandaise), donnant naissance à une variété décrite comme le Newfoundland English, aussi bien qu'à l'anglais d'Amérique.

Mais la néologie s'exerce également dans les aspects sémantiques de la langue : calques de l'anglais, emprunts sémantiques à cette langue, extensions d'emplois du français. Nous nous arrêterons ici à cette dernière catégorie, en la restreignant, en grande partie, aux spécificités du franco-terre-neuvien. En attirant l'attention sur ces emplois, nous susciterons probablement des commentaires, puisque l'accumulation des observations sur le terrain résout quelques difficultés, permet de mieux attester des faits restés jusqu'alors douteux, mais pose aussi de nouvelles questions.

EXTENSIONS D'EMPLOIS DU FRANÇAIS ET CALQUES SÉMANTIQUES DE L'ANGLAIS

Extensions d'emplois du français

L'extension d'emploi peut, en particulier, prendre la forme de la métonymie comme pour *banquier* (s. m.) qui, à partir du 'nom qu'on donne aux navires qui pêchent de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve [...] (TLF 4, 146a), désigne le 'pêcheur sur les bancs de Terre-Neuve', comme dans le parler acadien des Îles-de-la-Madeleine (Poirier). C'est aussi le cas de *corail* (s. m.) 'sorte de coquille Saint-Jacques (ou de pétoncle?)', issu du mot français qui nomme la 'partie rouge du mollusque dit coquille Saint-Jacques' (Rob 2, 925a) ou de *gasoline* (s. m.) 'bateau à moteur' à partir d'un emprunt à l'anglais d'Amérique *gasoline* 'essence', lui même bien attesté dans les parlers du Canada (ALEC 2083) et de Louisiane (Daigle).

Signalons cependant le risque à considérer comme extensions d'emplois ce qui n'est peut-être que de simples approximations comme *gigoter* (v. intr.) 'godiller, par allusion aux mouvements rapides qu'effectue celui qui manœuvre la godille'.

Calques sémantiques de l'anglais

Magasin général est un calque de l'anglais *general store*, attesté au Canada (Bélisle ; Savoie 1979 : 40, d'après É. R.) plutôt qu'une extension du français *magasins généraux* 'entrepôts [...] (TLF 11, 135a). De même *office* (s. m.) 'bureau' est un emprunt à l'anglais attesté dans d'autres parlers du Canada (ALEC 1277x, 1285x ; Dunn ; Dionne ; GPFC ; Bélisle), plutôt qu'une extension d'emploi du français 'établissement où s'effectue une activité particulière ; par ext. lieu de travail' (TLF 12, 439b). Ou encore : *pâté* (s. m.) 'sorte de tarte aux fruits ou à la viande recouverte de pâte', qui représente un calque sémantique de l'anglais *pie*, également enregistré dans le parler acadien de la Baie-Sainte-Marie (Thibodeau), plutôt qu'une extension de l'emploi vieilli en français : 'pâte feuilletée légèrement salée enveloppant un hachis de viande, de volaille, de poisson, et cuite au four avec son contenu' (TLF 12, 1159b). On verra aussi dans le mot *pipe* (s. f.) 'tuyau' plutôt un emprunt sémantique à l'anglais *pipe* 'tuyau', attesté dans les parlers du Canada (ALEC 21 : 'tuyau de descente de la gouttière', 386x, 2310 ; GPFC), et de Louisiane (Daigle), qu'une extension d'un emploi limité en français à certains domaines techniques (TLF 13, 399).

ÉVOLUTIONS SÉMANTIQUES ET HISTOIRE DES MOTS

Les évolutions sémantiques peuvent avoir pour origine des mots du français de référence (enregistrés par les dictionnaires contemporains), aussi bien que des dénominations appartenant à des vocabulaires spécialisés ou des mots déjà considérés eux-mêmes comme obsolètes ou régionaux :

Évolutions de mots du français général

Nous en avons relevé de nombreux exemples :

- *Allée* (s. f.) 'espace entre deux clôtures'.
- *Aboli* (adj.) 'hors d'usage, passé de mode, tombé en désuétude' (FEW 24, 37a-b ABOLERE).
- *Affiler* (v. tr.) 'aiguiser'. Ce verbe concerne ordinairement des lames tranchantes et non pas une scie, comme à Terre-Neuve (TLF 1, 869b ; Rob 1, 154a ; GLLF 80b ; Ø FEW 3, 532 a-b FILUM).
- *Approcher* (v. tr.) 'bousculer, donner des coups', aussi sous les formes *procher*, *proger* (Ø FEW 25, 53a sq. APPROPIARE).
- *Beurrier* (s. m.) 'grand récipient en bois pour mettre le beurre'.
"Auparavant il avient des *bailles** pour le beurre, il appelloient ça des beurriers, comme on dit un beurrier *pou** mettre sus la table".
- *Burette* 'tétine (d'un biberon)' (Ø FEW 15/2, 14a sq. *BUR).
- Les composés *cœur du pied* 'plante du pied', *cœur de la main* 'paume de la main' sont des extensions originales du français *cœur*, qui peut désigner 'la partie centrale de qch' (Rob 2, 684a).
- *Défaire* (v. tr.) 'démolir' signifie en français 'détruire ce qui a été fait pour lui rendre sa forme primitive' (TLF 6, 917b-918a).
- *Farouche* (adj.) 'sauvage, non cultivé (d'un végétal)' (Ø FEW 3, 707a sq. FORASTICUS).
- *Figure* (s. f.) 'face (d'un animal)' (Ø FEW 3, 512a sq. FIGURA).
- *Fusiller* (v. tr.) 'tuer (par tous moyens)' (Ø FEW 3, 650b-651a FOCILIS).
- *Hors de* (loc. prép.) 'au large de' est une extension du français 'à l'extérieur de' (FEW 3, 702a FORAS).
- *Porte* (s. f.) 'passage d'un animal aménagé pour y tendre un collet' (Ø FEW 9, 198b-199a PORTA).
- *Rendu* (adj.) 'usé (en parlant de la terre)' sur le français général : *rendu* 'extrêmement fatigué' (TLF 14, 799b ; Rob 8, 233a ; FEW 10, 172b REDDERE).
- *Réveillon* 'soirée ou nuit passée à s'amuser' : l'emploi de *réveillon* pour 'repas ou collation pris à une heure avancée de la nuit' est vieux ou régional en français (TLF 14, 1071b ; FEW 3, 336b *EXVIGILARE). Il

LES NÉOLOGISMES DE SENS EN FRANCO-TERRE-NEUVIEN

semble rare au Québec (ALEC 180x) et en Acadie (Snow 1977 : 41, d'après É. R.).

- *Servir* (v. tr.) 's'occuper de (qn), soigner (un animal)' (Ø FEW 11, 536a sq. SERVIRE).

- *Sueur* (s. f.) 'buée (sur les vitres)' (Ø FEW 12, 398a sq. SUDOR).

Ce procédé est notamment utilisé pour pallier la déficience lexicale à nommer des réalités locales. Il en est ainsi de *marcepied* (s. m.) 'seuil de porte constitué généralement de deux marches', qui ne dénomme en français que 'différents accessoires destinés à [...] faciliter l'accès à divers endroits [...]'] (TLF 11, 375b ; FEW 16, 529b-530a MARKÔN) ou de ramasser (v. tr.) 'enregistrer' ou encore *tub* (s. f.) 'grand récipient en bois pour le beurre', emprunt à l'anglais *tub* 'baquet ; baille', bien attesté au Québec et en Acadie (ALEC 225 'contenants de bois'). L'extension de sens relevée en FTN est due à l'usage particulier que l'on faisait parfois de ces contenants destinés en premier lieu à ranger les palangres ou à mettre le poisson (DNE 585b).

Évolutions de mots du vocabulaire de la marine

- *Boëtter* (v. tr.) 'pourvoir d'un appât' est un dérivé ignoré des dictionnaires français, mais son sens suit celui de sa base *boëtte*, là où elle est employée, aussi bien en France qu'au Canada (ALEC 1386 'appâter un hameçon' ; Massignon 568 'amorcer la ligne') et à Saint-Pierre et Miquelon (Brasseur-Chauveau 1990 : 104). L'emploi s'est étendu à d'autres domaines en FTN, comme 'attirer avec un appât, nourrir (les oiseaux l'hiver)'.

- *Cabane* (s. f.) (sur un dory) 'coffre du moteur' ou 'coffre où l'on range le matériel de pêche' (FEW 2, 244a CAPANNA).

- *Caillou* (s. m.) nomme 'toute espèce de caillou, mais particulièrement un rocher'. L'extension d'emploi est issue du vocabulaire maritime : 'écueil rocheux en général mal signalé' (TLF 5, 13a). Mais on notera le réaménagement du champ sémantique à Terre-Neuve : le *caillou* est plus volumineux que la *roche*, qui est par ailleurs aussi un terme générique ; *rocher*, rarement employé, est un équivalent de *caillou* ; *pierre* ne se rencontre guère que dans le composé *pierre à faux*.

- *Défense* (s. f.) 'protection' est aussi une extension du vocabulaire maritime : 'objet [...] protégeant le bordé d'une embarcation contre les chocs et les frottements' (TLF 6, 930b).

- *Nable* (s. m.) ‘bouton de porte, en bois’ (Ø FEW 16, 596b NAGEL) désigne originellement le ‘bouchon qui ferme le trou de vidange percé dans le fond d’un canot’ (TLF 11, 1294b).

- *Au vent* (loc. adv.) ‘derrière’ : extension d’emploi du français : ‘dans l’espace situé en amont d’une ligne idéale perpendiculaire au lit du vent et généralement matérialisée par un objet faisant référence’ (TLF 16, 990b), particulièrement usitée dans la langue de la marine dans des locutions comme *être au vent d’un navire* ‘placé entre un navire et le côté d’où souffle le vent’ (FEW, *ibid.*, 257b).

Extensions d’emplois de mots anciens et/ou régionaux

Le FTN, dans ses aspects spécifiques, est, si l’on peut dire, un français de troisième génération, puisqu’il est issu d’une variété “coloniale”, le français du Canada dans sa forme acadienne, elle-même composite. Les contacts avec le français de France se sont poursuivis jusque dans le premier quart du 20^e siècle, mais n’ont fait que régénérer la langue. Ces apports “récents”, venus essentiellement de Bretagne, n’ont pas laissé de traces sous la forme de régionalismes de Haute-Bretagne identifiables. C’est pourquoi nous pouvons considérer qu’un emploi particulier comme celui de *fripou* (s. m.) ‘personne qui grappille de la nourriture’, qui est originellement une extension du moyen français *fripou* ‘gourmand’, et n’est aujourd’hui attesté en France que dans le parler des Mauges (FEW 3, 397b FALUPPA) a forcément transité par les parlers du Canada, même s’il n’y a pas laissé de traces à l’époque contemporaine. Dans une communauté aussi réduite que celle de Terre-neuve, la diffusion du vocabulaire a pu être rapide. La plupart du temps, cependant, le maillon de la chaîne reste visible, dans les parlers du Canada en général :

- FTN *être en avant* (*d’un récit*) ‘avoir oublié de raconter qch’ est une extension d’emploi de la locution relevée au Canada pour ‘être en avance’ (Clapin ; Poirier ; Boudreau).

- FTN *quinquin* ‘petit oiseau quel qu’il soit (vocabulaire enfantin) ; mésange ?’ possède une origine dialectale picarde : *quinquin* ‘nom d’amitié qu’on adresse aux petits enfants’ (FEW 16, 324b KIND). On retrouve ce mot au Canada, où il a subi une spécialisation et dénomme la mésange à tête noire, respectivement dans la Baie des Chaleurs et au Saguenay ainsi qu’en Gaspésie (ALEC 1527) et dans le composé *petit quinquin* ‘junco ardoisé’ également en Gaspésie (ALEC 1542). En passant d’une variété de français à une autre, le mot a donc subi un double mouvement de spécialisation, puis d’extension.

LES NÉOLOGISMES DE SENS EN FRANCO-TERRE-NEUVIEN

- FTN *taille* 'tranche, morceau (de pain, de viande)' se rattache à *taille de pain*, qui est considéré comme un régionalisme de l'ouest de la France (TLF 15, 1316a ; FEW 13/1, 50b TALIARE). Au Canada, *taille* est aussi attesté çà et là pour une tranche de pain (ALEC 196 ; Thibodeau : *taille de pain*). Mais, dans les parlers acadiens, comme en FTN, l'extension de l'emploi n'est pas limitée au pain (Poirier ; Boudreau ; Chiasson 1972 : 184 *tailles d'oignons* ; Mont-Carmel, IPE, 1976 *tailles de patates*, d'après É. R.). L'emploi s'étend donc à mesure que l'on atteint la périphérie du français le composé *taille de pain* se réduit au premier élément *taille* en gardant le même sens, puis *taille* étend son emploi en composition, pour le garder en FTN hors de la composition.

L'origine est spécifiquement acadienne dans le cas de *carnassier* (adj.) 'joueur', attesté en moyen français au sens de 'cruel, féroce, sanguinaire' (FEW 2, 384b CARO) et encore connu avec des emplois voisins dans les parlers acadiens du Canada (Poirier : "un enfant *carnassier* est un enfant qui brise tout [...]"; Thibodeau : "*carnacrier, carnacrière* se dit des enfants qui font beaucoup de tapage"; Massignon 1802 à Pubnico-Ouest [Nouvelle-Écosse] : 'turbulent' ; ALEC 1840x [sans équivalent français]) et de Louisiane (Ditchy : *carnassier* 'vicieux, dissipé, turbulent'). Le point de départ de l'extension, spécifique du FTN, trouve probablement son origine dans ces parlers.

ASPECTS SÉMANTIQUES DE LA NÉOLOGIE ET PARENTÉ DU FRANCO-TERRE-NEUVIEN

Des similitudes d'emplois dans diverses variétés de français prouvent-elles une origine commune ? Si l'on examine le verbe *accoster*, qui signifie en français 's'approcher contre, se mettre bord à bord' (Rob 1, 66a ; FEW 2, 1247b-1248a COSTA), on constate que son emploi en FTN, hors du vocabulaire maritime, 's'approcher de' n'est signalé ailleurs qu'en français réunionnais (Carayol 1985 : 67). *Couler* (v. intr.) 'percer, traverser une protection', extension du français 'laisser échapper un liquide' (FEW 2, 882b COLARE) n'a, lui aussi, été relevé qu'en français réunionnais : 'laisser passer l'eau ; ne pas être étanche' (Carayol 1985 : 98). *Périr* (v. intr.) 'se perdre (en parlant de qch dont on ne se soucie pas)' est une extension du français 'être anéanti, détruit'. Cet emploi n'est signalé ni au Canada ni en France (FEW 8, 246B-247a PERIRE). Il est cependant usuel en Hainaut picard (Brasseur, enq. inédites). Le FTN n'a, bien sûr, aucun lien direct ni avec le français réunionnais ni avec le picard hennuyer. S'agit-il d'évolutions parallèles ou, plus vraisemblablement, d'emplois anciens non attestés dans les dictionnaires ?

La parenté se manifeste plus fréquemment dans un cadre largement nord-américain. Nous relèverons quelques exemples parmi beaucoup d'autres : L'emploi d'*amarre* (s. f.) 'attache, lien, cordon', extension d'un substantif du vocabulaire de la marine : 'câble, cordage ou chaîne servant à retenir un navire, un ballon, à l'attacher à un point fixe' (Rob 1, 291b), n'est pas attesté dans les dialectes français (Ø FEW 15/1, 3a *AENMARREN), mais est bien connu dans ceux du Canada (ALEC ; Massignon 906 ; Poirier), en Louisiane (Daigle : 'rope, tie, string'). Citons encore *avertissement* (s. m.) qui peut signifier en français général 'ce qui annonce' (TLF 3, 1097b). L'emploi franco-terre-neuvien 'présage' n'est pas signalé en français (FEW 24, 200a ADVERTERE), mais est attesté dans quelques parlers québécois (ALEC 2018x, 2021x, 2023x). Enfin, *caler* (v. tr.) 'avaloir' est une extension propre aux parlers d'Amérique du Nord (GPFC ; ALEC 2310 ; Ditchy ; Bélisle ; Brun 1974 : 37, d'après É. R. ; Ø FEW 2, 58a CALARE).

Cette néologie sémantique a parfois transité par les parlers de Nouvelle-Écosse qui ont fourni au FTN des mots déjà pourvus d'un sens nouveau par rapport au français d'origine. Ceci constitue une illustration supplémentaire de la filiation du FTN, largement issu des parlers acadiens, avec lesquels ils partagent plusieurs traits morphologiques : *arçon* (s. m.) 'morceau de bois cintré qui maintient le joug sur le cou du bœuf' n'est attesté, hors de Terre-Neuve, que dans un parler acadien de Nouvelle-Écosse (ALEC 484). (Rappelons que ce type lexical désigne dans les parlers français diverses pièces du harnachement du cheval et de l'âne (parties de la selle, du bât) (FEW 25, 102b-103a *ARCIO) ; *cap* (s. m.), extension du français 'promontoire' (FEW 2, 340b CAPUT), est également typiquement acadien, puisqu'il n'a été relevé hors de Terre-Neuve qu'à Rivière-Bourgeois dans l'Île du Cap-Breton (Boudreau) et aux Îles-de-la-Madeleine (ALEC 1353x) ; l'emploi de *gournable* (s. f.) pour une 'tige de fer servant de cheville, pour relier des pièces de charpente, par ex.', hors du vocabulaire des charpentiers de marine dont il est issu ('longue cheville de chêne employée pour fixer les bordages de la carène des navires en bois' [TLF 9, 364a. V. aussi Rob 4, 981b]) a aussi été relevé dans l'Île du Cap-Breton pour une 'cheville de bois ou de fer' (ALEC 1006 : pt 163) ; citons encore *tangon* (s. m.) dont les deux emplois franco-terre-neuviens 'orin de mouillage (d'une filière de casiers à homards)' et 'filin en général' sont distincts à la fois de ceux du français, qui se rapportent à des pièces de bois servant à l'amarrage ou à la pêche à la ligne, sur les bateaux (TLF 15, 1352a. V. aussi FEW 17, 306a TANGE) et de celui qui a été relevé en Gaspésie : 'bouée à laquelle on attache les filets de pêche' (ALEC 1399x). Quant à *tangon* 'orin de mouillage', sporadique sur les côtes acadiennes, il n'a été relevé localement que dans l'Île du Cap-Breton (Brasseur, enq. inédites), aux Îles-de-la-Madeleine : 'mouillage' (Poirier ; Geistdoerfer 1987 : 145) et

dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, où il nomme plus souvent la filière de casiers elle-même (Brasseur, enq. inédites). Ici encore on peut vraisemblablement présumer un apport acadien venu de l'île du Cap-Breton.

La parenté du FTN avec les parlers acadiens s'étend à la Louisiane, comme le montrent les exemples de *chiquer* (v.tr.) 'mâcher', extension du français *chiquer* 'mâcher du tabac' (FEW 13/2, 371b TSIKK-), relevée aussi par Daigle ou *parcage* (s. m.) 'pré cloturé', extension d'un emploi métonymique du français *parcage* : 'lieu de pâture pour les ovins' (TLF 12, 960b), également attesté en Louisiane (Ditchy). Ceci ne signifie pas, bien évidemment, qu'il faille voir un lien direct entre les parlers de Louisiane et le FTN, mais une origine commune, antérieure à la dispersion des Acadiens. Ou bien, tout simplement, les attestations louisianaises représentent les traces de mots qui ont disparu des parlers de Nouvelle-Ecosse, eux-mêmes directement à l'origine du FTN.

Enfin, les pêcheurs de Terre-Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon, issus des mêmes ports de l'Ouest de la France, particulièrement de la région de Saint-Malo et Granville, gardent, parfois encore, des liens familiaux, même si les contacts sont devenus moins fréquents. Il n'est pas étonnant de rencontrer dans les deux communautés des traits linguistiques spécifiques, qui les démarquent des autres parlers de la région. C'est le cas du mot *chandelier* (s. m.) 'montant vertical d'un traîneau', inconnu des parlers du Canada (Ø ALEC 1093 ; Brasseur-Chauveau 1990 : 173-14). En usage dans deux communautés côtières, il représente probablement une extension d'un emploi du vocabulaire de la marine : 'support de formes variables et d'usages divers' (FEW 2, 181a CANDELABRUM). De même *poisson* (s. m.) 'animal marin en général', qui constitue une extension du français général, a également été noté à Saint-Pierre et Miquelon (Brasseur-Chauveau 1990 : 541). Mais il est hasardeux d'attribuer la paternité de cette évolution sémantique à l'un ou l'autre partenaire.

La notion de territoire, au sens géographique, est au cœur des intérêts de la dialectologie. En effet, la cartographie linguistique met en évidence des aires lexicales, matérialisant sur le terrain la répartition et la diffusion des lexies. Mais, pour un même signifié, les aires s'entrecoupent presque toujours et les atlas linguistiques enregistrent objectivement de nombreux synonymes, nés du contact aux points de rencontre, buttes-témoins d'aires plus anciennes, à l'intérieur des aires elles-mêmes. Ces informations "brutes" (car la synonymie n'est jamais parfaite) devraient être assorties de précisions lexicographiques (fréquence et domaine d'emploi) et sociolinguistiques (conscience linguistique du locuteur, marques d'usage). Elles le sont rarement, tant serait complexe une description qui intégrerait tous ces paramètres.

Les aires phonétiques, matérialisées par les lignes isoglosses, délimitent mieux les territoires, à l'échelle macro- ou micro-dialectale. La superposition plus ou moins totale de ces lignes constitue ce qu'il est convenu d'appeler des faisceaux d'isoglosses, qui marquent des limites importantes, intra- ou inter-dialectales. Ces observations ont été exploitées par les dialectologues français depuis l'*Atlas linguistique de la France*. Mais les travaux des dialectologues canadiens ont montré qu'il est illusoire de chercher en Nouvelle-France des limites de ce genre. C'est que les dialectes du français ne se sont pas transplantés tels quels en Amérique, principalement en raison du brassage de population qui s'est opéré dès le début de la colonisation. Les colons venaient de régions différentes et, si les traits dialectaux spécifiques aux parlers du sud-ouest du domaine d'oïl permettent de caractériser les parlers acadiens par exemple, ces particularismes ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble. Ils ne sont jamais suffisamment denses pour empêcher la compréhension entre les différentes variétés du français acadien ni entre celui-ci et le français québécois. Le souci de se démarquer des communautés voisines, tel qu'il apparaît à l'intérieur des dialectes du français, et qui est probablement à l'origine du processus de dialectalisation, était moins présent au Canada, notamment en Acadie, du fait des périodes difficiles vécues par la colonie. Les écarts linguistiques sont plutôt dus au long isolement de certaines communautés : de longues distances séparent les principaux isolats francophones de Nouvelle-Écosse, comme Chéticamp, dans l'Île du Cap-Breton, Baie-Sainte-Marie ou Pubnico.

C'est pourquoi nous n'utilisons le terme de franco-terre-neuvien (comme celui de franco-ontarien, etc.) que pour la commodité. Il n'y a pas d'unité à l'intérieur de ces registres régionaux, puisque, même dans la communauté franco-terre-neuvienne, qui est pourtant très réduite, des différences lexicales et même phonétiques peuvent être observées. Les tentatives de description d'un standard acadien au Nouveau-Brunswick, peu convaincantes jusqu'ici, ne feront certainement pas école à Terre-Neuve où les locuteurs natifs pensent simplement "mal parler" le français, avec pour preuve les nombreux emprunts à l'anglais. En termes de diglossie, les Franco-Terre-Neuviens considèrent leur vernaculaire comme une variété basse du français, dont la référence symbolique était, il y a quelques années encore, un lointain français de France, celui des ancêtres, avec lequel tout contact avait pourtant été perdu. L'arrivée de l'école, modèle externe, et, dans une moindre mesure, celle des médias canadiens francophones dont l'impact nous paraît faible, n'a fait qu'accentuer ce décalage.

Bibliographie

ALEC : DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Editeur officiel., 1980.

Bélisle : BÉLISLE, Louis-Alexandre, 1979 (réimpression 1989), *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Laval (Québec), Beauchemin. (La première édition [1957] a été publiée sous le titre *Dictionnaire général de la langue française au Canada*).

BOUDREAU, Ephrem, 1988, *Glossaire du vieux parler acadien, mots et expressions recueillis à Rivière-Bourgeois (Cap-Breton)*, Montréal, Ed. du Fleuve.

BRASSEUR, Patrice, 1989, "Introduction à l'étude des parlers acadiens", in *Zeitschrift der Gesellschaft für Kanada-Studien* 15, pp. 73-81.

BRASSEUR, Patrice, 1995, "Quelques aspects de la situation linguistique dans la communauté franco-terre-neuvienne", [Andorre, juin 1995], in *Etudes canadiennes* 39, pp. 103-117.

BRASSEUR, Patrice, 1996, "Changements vocaliques initiaux dans le français de Terre-Neuve", in Th. Lavoie (éd.), *Français du Canada-français de France, Actes du quatrième colloque international de Chicoutimi [21-24 septembre 1994]*, Tübingen, Niemeyer Verlag, 1996 pp. 295-305.

BRASSEUR, Patrice, 1997, "Créoles à base lexicale française et français marginaux d'Amérique du Nord : quelques points de comparaison", in Hazaël-Massieux-De Robillard (éd.), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*, Paris, L'Harmattan, pp. 141-166.

BRASSEUR, Patrice, 1998, "De l'ellipse du pronom personnel aux formes verbales non marquées dans les parlers acadiens", in P. Brasseur (éd.) *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon, CECAV, pp. 75-91.

BRASSEUR, Patrice et CHAUVEAU, Jean-Paul, 1990, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer Verlag.

CARAYOL, Michel, 1985, *Particularités lexicales du français réunionnais*, Paris, Nathan.

CLAPIN, Sylva, 1894 (réimpr.1984), *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval.

- DAIGLE, Jules, O., 1984, *A Dictionary of the Cajun Language*, Ann Arbor, Michigan, Edwards Brothers Inc.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, 1909, (réimpr 1974), *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- DITCHY, J. K., 1932, *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.
- DNE : STORY, G.M., KIRWIN, W.J. et WIDDOWSON, J.D.A., 1982, *Dictionary of Newfoundland English*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press.
- DUNN, Oscar, 1880 (réimpr. 1976), *Glossaire franco-canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- É. R. : "Lexique acadien" compilé par Émérentienne Richardson sous la forme d'un fichier alphabétique, en consultation au Centre d'Études Acadiennes de l'Université de Moncton. Les œuvres citées d'après E. R. figurent en annexe 1.
- FEW : VON WARTBURG, Walther, et al., 1922 et suiv., *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen.
- GLLF : Guilbert, L., Lagane, R., Niobey, G. (dir.), 1971-1978, *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- GPFC : *Glossaire du parler français au Canada*, 1930 (réimpr. 1968), Québec, Presses de l'Université Laval.
- MAGORD, André, 1995, *Une minorité francophone hors Québec : les Franco-Terre-Neuviens*, Tübingen, Niemeyer Verlag.
- Massignon : MASSIGNON, Geneviève, 1962, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck.
- POIRIER, Pascal, 1995 (3è éd.), *Glossaire acadien*, Les éditions d'Acadie, Moncton.
- Rob. : *Le grand Robert de la langue française*, 2è édition (1985) revue et enrichie par A. Rey, Paris, Le Robert.
- THIBODEAU, Félix E., 1988, *Le parler de la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Ecosse)*, Yarmouth, éd. Lescarbot.
- TLF : P. Imbs, puis B. Quemada dir., 1971-1994, *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue des 19è et 20è siècles (1789-1960)*, Paris, CNRS.